



**COMPTE RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE
ANNE FRANK Année Scolaire 2009/2010
Le 29 mars 2010**

Enseignantes présentes : Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Virginie ZAGZOULE, Véronick BOUILLON et Sandrine ROQUES. **Représentante ATSEM :** Mme YARZEBSKI **Représentante APS :** Monique LONKE (Directrice APS), **Représentante Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires)
Parents d'élèves : Amanda SUSINI, Fabienne NIETO, Patricia BROUSSOLLE, Laurent PICAULT, Adeline PERROTIN, Patricia THEUNISSEN.

Ordre du jour:

Fonctionnement de l'école
Acte de vandalisme
Travaux divers
PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
Questions des parents

I FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Le vote du budget a pris du retard en raison des élections régionales. Les aides de l'Etat ont été revues à la baisse (-70 000 €), il faut donc s'attendre à des répercussions sur chacune des écoles.

II ACTE DE VANDALISME

Le jeudi 11 mars, l'ATSEM du matin a découvert le sinistre a aussitôt contacté la gendarmerie. Le personnel de l'école a parer au plus pressé pour accueillir quand-même les enfants.
Le déplacement dans une autre école étant impossible (la mairie avance un problème d'assurances), les élèves que les parents ne pouvaient pas garder, ont été pris en charge dans les salles du CLAE. Les enfants de grande section ont été regroupés dans les salles du RASED, pour libérer la cantine.
Une fois le travail d'investigations de la gendarmerie terminé, et les classes remises en ordre, enfants et enseignantes ont pu réintégrer leurs locaux.

III TRAVAUX DIVERS

Une partie des travaux demandés par le personnel à la mairie a été réalisée:

- Les portes de la chaufferie et du RASED ont été changées.
- Les étagères ont été fixées dans les classes, et des placards et rangements divers ont été ajoutés.

Certains travaux sont encore en attente:

- Le remplacement des gouttières, les peintures des salles de classe, le changement des rideaux.

L'équipe pédagogique fait des demandes supplémentaires, à savoir:

- Réfection des peintures des jeux dans la cour, mise en place de filets pour récupérer les ballons, plantation de gazon, remise en état des sols de l'école abîmés à certains endroits, et rafraîchissement de la peinture dans la salle de jeux.

Mme LADEVEZE attire l'attention sur le fait que les portes donnant sur l'extérieur sont dangereuses quand il y a du vent.

IV PPMS

C'est le Plan Particulier de Mise en Sécurité, qui a été élaboré à la suite de la catastrophe d'AZF, par le Ministère de l'Education Nationale et les Inspections Académiques. Il est régit par un texte parut au Bulletin Officiel. Il précise l'organisation de la mise en sécurité des enfants et du personnel en cas de risques majeurs.

Sur L'Isle Jourdain, les risques évalués sont : Transport de matières dangereuses, Risque nucléaire (centrale de Golfech), et Tempête.

Un document a été distribué aux familles, leur indiquant la marche à suivre en cas de déclenchement de ce plan.

Un exercice de simulation a été réalisé le **mardi 27 avril**. Un signal (la corne de brume) indiquait aux enseignantes qu'elles devaient rejoindre le lieu de confinement (les dortoirs) avec leur classe.



Un groupe d'observation a été créé ce jour-là, chargé de formuler des remarques, permettant de dresser un bilan de la simulation. Les éventuelles modifications à apporter seront validées au 3^{ème} Conseil d'école.

N.B: Les dortoirs ont été retenus comme lieu de confinement, car ils sont bien isolés et disposent d'une prise téléphonique. Chaque dortoir peut contenir 3 classes. Dans l'idéal, et pour répondre strictement aux exigences du PPMS, les toilettes devraient être "intégrées" aux dortoirs, par la création de portes étanches qui fermeraient le couloir.

V QUESTIONS DES PARENTS AUX ENSEIGNANTES

Pour information: Les parents élus mentionnent l'existence du blog FCPE à l'adresse suivante :

<http://fcpeislejourdain.free.fr>

Ce blog actif est un moyen de communication pour ceux qui possèdent internet. On y retrouve les compositions du bureau et des élus aux Conseils d'école. Mais aussi des articles sur l'actualité de l'école publique, les comptes-rendus des commissions, des Conseils d'école, des réunions.... ainsi qu'un certain nombre de références légales.

1- Règlement intérieur

Nous souhaitons rappeler aux parents que le règlement intérieur ne fait que préciser les spécificités de l'école Anne Frank. C'est le règlement départemental qui s'applique d'office dans tous les établissements. Nous indiquons aux parents que ce règlement est désormais disponible sur le blog de la FCPE.

2- Y a-t-il des pratiques de jeux dangereux (du catch comme à la télévision, étranglements....) au sein de la cour de récréation?

Ce genre de pratiques n'a, fort heureusement, pas encore envahi l'école. Les enfants recherchent le contact physique, mais l'agressivité n'a pas augmenté. Les enseignantes indiquent qu'on ne note pas de changements par rapport aux années précédentes.

3- Combien de journées d'enseignement non effectuées et non remplacées y a-t-il eu dans l'école?

Il y a eu 9 jours d'absences d'enseignantes, depuis le début de l'année scolaire. Un remplacement a été effectué sur 1 seule de ces journées, et ceci à cause (grâce?...) à l'absence de 2 enseignantes en même temps!

Pour information, le conseil local FCPE alimente le fichier "OUYAPACOURS" sur le site national.

La FCPE souhaite que les parents d'élèves utilisent leur droit de saisie de l'Inspection Académique, pour demander le remplacement d'un enseignant absent, par tous les moyens qui sont à leur disposition.

4- Kermesse - Quelle est votre décision finale?

Les parents souhaitent que chaque école organise sa kermesse. Une kermesse favorise les rencontres parents/enseignants/ATSEM/animateurs. Une classe pourra réaliser une affiche.

La date de vendredi 2 juillet (dernière jour d'école) **a du être fixée** pour ne pas empiéter sur les kermesses des autres écoles. Plus d'informations à ce sujet seront prochainement communiquer aux parents quant à son organisation.

5- Points financiers -La FCPE de L'Isle-Jourdain souhaite apporter son soutien financier aux écoles. Avez-vous des besoins identifiés chiffrés, qui seraient des données à prendre en compte lors de nos débats.

L'équipe enseignante s'est déterminée pour demander la participation à une sortie culturelle. Le projet n'est pas encore chiffré. Des propositions sont étudiées, et seront soumises aux parents d'élèves.

6- Effraction à l'école - Comment se fait-il que l'alarme n'ait pas fonctionné?

L'école n'est pas dotée d'une alarme. Il a bien sûr été demandé à la mairie d'en installer une rapidement.

Comment l'évènement a-t-il été expliqué aux enfants?

Chaque enseignante a expliqué aux enfants de sa classe que des voleurs s'étaient introduits dans l'école *pendant la nuit*. Ainsi, les enfants ont bien compris qu'ils ne risquent rien lorsqu'ils sont eux-mêmes dans les locaux.

Une information aux parents est-elle prévue?

C'est ce compte-rendu qui sert d'information aux parents. Les enseignantes ont répondu aux questions particulières des parents, juste après le sinistre.



VI QUESTIONS DES PARENTS A LA MAIRIE

1- Justification des absences à la cantine - Ne pourrait-on pas trouver un autre moyen que le certificat médical, pour que les parents ne paient pas les repas non pris (d'autant plus qu'avec la nouvelle tarification, certains paient suffisamment cher!) sans alourdir inutilement le déficit de l'Assurance Maladie.

Certains parents sont amenés à déscolariser leur enfant un jour ou deux pour de la fièvre, ou une mauvaise nuit, ou des maux divers ne nécessitant pas forcément de visite chez un médecin.

Des parents d'élèves, médecins de profession, nous ont alerté sur le coût que représente une consultation (de 22€ à 25€ en fonction de l'âge), et les remboursements qui en découlent pour l'Assurance Maladie. De tels frais sont-ils justifiés, à la seule fin d'obtenir un certificat médical pour absence à la demi-pension(exigé pour la non-factorisation du repas non pris)?

Le débat est animé. La directrice du CLAE ne voit pas comment on pourrait s'en passer. Certains parents auraient tendance à abuser. Ce n'est bien sûr pas la majorité, mais la mairie rappelle qu'elle paie les repas commandés, pris ou pas. Un nouveau règlement intérieur va être voté, les responsables réfléchiront au problème. La directrice du CLAE rappelle que les repas ne sont pas facturés en cas de grève ou d'absence de l'enseignant de l'enfant.

2- Pourquoi la mairie ne veut-elle pas solliciter des dons de matériel informatique de la part d'entreprises privées?

Un ordinateur a été acheté pour la direction. Les personnes chargées de la maintenance à la mairie ne veulent pas prendre en charge du matériel informatique venant d'entreprises, car elles ne savent pas comment il a été utilisé et entretenu auparavant.

3- Dans le cas d'une kermesse à Anne Frank, peut-on demander au CLAE de l'aide pour les préparatifs?

Bien sûr! Le CLAE accorde son aide avec plaisir, il faut juste dire aux animatrices ce qu'elles doivent confectionner. Ceci rentrera dans le cadre des activités faites avec les enfants.

4- Tarifification CLAE et cantine

A ce sujet, nous vous donnons le retour des parents, qui déplorent le manque d'informations apportées par la mairie, concernant la mise en place des nouveaux tarifs. Ceux-ci ont été communiqués très tardivement, ce qui n'a pas laissé le temps aux familles de s'organiser financièrement. Le seul effort de communication a été fait par la FCPE, lors d'une réunion publique organisée en janvier.

La mairie tient à préciser que des courriers ont été envoyés aux familles dès la mi-décembre.

5- Effraction à l'école - Comment cet évènement a-t-il été géré et pris en main par la mairie?

La mairie reconnaît qu'il y a des améliorations à apporter dans la gestion de cet acte de vandalisme. En effet, l'équipe pédagogique s'est retrouvée seule, et sans solution de repli, pour gérer ses effectifs.

Quels sont les enseignements à tirer de la gestion de cet évènement? Existe-t-il une procédure de prise en charge des enfants, dans le cas où l'école ne peut plus assurer leur accueil?

Cette situation inédite a posé la problématique de la gestion des effectifs dans des locaux devenus temporairement impropres à leur destination. L'utilisation des locaux du RASED n'est pas une solution satisfaisante, parce qu'il n'y a pas d'issue de secours (la construction d'un escalier de secours extérieur a été demandée).

La mairie propose donc la création d'un groupe de travail pour étudier la question. Il sera composé des services techniques, du bureau des affaires scolaires, des enseignants et directeurs d'écoles.

6- Sécurité - Peut-on envisager une amélioration de la sécurité de l'école?

Plusieurs demandes de travaux ont été faites de la part de l'équipe pédagogique: alarme antieffraction, escalier de secours au RASED, portes de sécurité pour fermer le couloir des dortoirs dans le cadre du PPMS.

La mairie doit étudier ces projets, leur réalisation dépendra du budget.

Le Conseil d'école se clôture à 20h.